

**ARRETE**  
**--ooOoo--**  
**PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE**  
**AU TITRE DE L'ANNEE 2026**

**JB/IB**

Le Président du Syndicat RHONE VENTOUX,

Vu les articles L. 216-2, L 522.23 à L 522-31 du Code Général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu les statuts particuliers du cadre d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux du Syndicat,

Vu l'arrêté n° 63-2021 portant sur les lignes directrices de gestion à compter du 01/01/2021.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1**

Le tableau d'avancement de grade pour l'année 2026 est arrêté comme suit :

**Cadre d'emplois des attachés territoriaux**

Avancement au grade d'attaché principal :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Numéro d'ordre	Promouvable à la date du	Type	Avis
Mme Nadine LARINI	Attaché territorial	Attaché principal	1	01/06/2026	Par ancienneté	<b>Favorable</b>

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

## **ARTICLE 2**

Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

*Le Tribunal Administratif de Nîmes peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

## **ARTICLE 3**

Le présent arrêté sera transmis au Président du Centre de Gestion qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du Code Général de la Fonction Publique.

Fait à Carpentras, le 18 mai 2026

Le Président,

The image shows a blue ink signature of Jérôme Bouletin over a circular official stamp. The stamp contains the following text: 'SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA REGION RHONE-VENTOUX' around the perimeter, and 'Siège : 595 Chemin de l'Hippodrome CS 10022 84201 CARPENTRAS Cedex' in the center.

Jérôme BOULETIN

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA RÉGION RHÔNE-VENTOUX \*

SIÈGE : 595, chemin de l'Hippodrome - 84200 Carpentras - TÉL. : 04 90 60 81 81 - FAX : 04 90 63 52 95 - COURRIEL : [contact@rhone-ventoux.fr](mailto:contact@rhone-ventoux.fr)  
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE SOUS FORME IMPERSONNELLE À : Monsieur le Président - CS 10022 - 84201 Carpentras Cedex